

Image not found or type unknown



Indemnisation corporelle

Par **scaffone**, le **19/12/2018** à **09:05**

Bonjour,

Mon assurance me fait parvenir un Procès Verbal de transaction concernant un accident de la Vie. Je ne conteste rien seulement n'apparait à aucun moment le préjudice matériel....que dois-je faire avant de signer, d'avance merci.